

Séance du 22 mars 2024

L'an 2024 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procuration(s) :

Mme COLTEL Loïs donne pouvoir à Mme DE SCHEPPER Barbara

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
14 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mme COLTEL Loïs, M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien

Date d'affichage
25 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

25 mars 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

25 mars 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 104 075,79

Recettes : 59 616,79

Fonctionnement

Dépenses : 56 998,52

Recettes : 56 998,52

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 165 577,79 (dont 61 502,00 de RAR)

Recettes : 165 577,79 (dont 105 961,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 56 998,52 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 56 998,52 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Mélangy

le(s) secrétaire(s) de séance

Le maire Didier PIOLAT